

Nombre de Conseillers en
exercice : 29

Séance du 19 DECEMBRE 2019 A 18H30

Présents à la séance : 21

L'An Deux Mil Dix Neuf, le **19 DECEMBRE A 18H30**

Extrait affiché le :
20 décembre 2019

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT Benoît, Maire.

5ème séance 2019

Présents : M. PIERRAT Benoît, Maire, Mme MICHEL Irène, M. SALÉRIO Philippe, M. DAUTREY Roland, M. CHMIDLIN Stéphane, M. SALTZMANN Michel, Adjointe et Adjoint, Mme LAVAL Christiane, Mme RENAUX Anne-Marie, Mme STAUB Edith, Mme PIANOT Noëlle, M. TARDIEU François, M. CHARDIN Denis, M. ROMARY Fabrice, M. GILET Dominique, M. BAUDONNEL David, M. JACQUEMIN Gérard, M. BREGEOT Claude, M. PIERRAT-LABOLLE Michel, Mme DEMAIZIÈRE Chantal, Mme BENOIT Marie-Hélène, M. FOUCAL Olivier, Conseillères et Conseillers Municipaux.

Absentes :

Mme VINCENT Marie
Mme PANO-WENTZEL Marylène

Objet : Modification des statuts du
Syndicat Départemental
d'Electricité des Vosges.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme GEROME Line	à	M. CHMIDLIN Stéphane
Mme BOULANGER Annie	à	M. SALÉRIO Philippe
Mme FLICKER Gisèle	à	Mme MICHEL Irène
Mme ANDRÉ Sophie	à	M. DAUTREY Roland
Mme DUPONT Virginie	à	M. Le Maire
M. DEMENGE Abel	à	M. SALTZMANN Michel

Secrétaire de séance : M. BAUDONNEL David.

N° 107/2019

Monsieur Michel SALTZMANN, Adjoint délégué, invite le Conseil Municipal à se prononcer sur la modification des statuts du Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges suite au déménagement du siège du Syndicat du 59 rue Jean Jaurès à Epinal au 28 rue de la Clé d'Or à Epinal.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L 5211-20,

Vu la délibération du Comité Syndical du Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges approuvant la modification des statuts,

Considérant le déménagement du siège du Syndicat au 03 mars 2020, 28 rue de la Clé d'Or à Epinal,

Vu le projet de statuts inhérent,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal présent et représenté est unanime à approuver la modification des statuts du Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges, tels que présentés.

Ainsi fait et délibéré, en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire,